



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à SUCCESSION DE PIERRE EMERY de vous présenter au greffe de la Cour municipale de Trois-Rivières, district de Trois-Rivières, situé au 80, rue Paré à Trois-Rivières dans les 60 jours afin de récupérer un Avis d'hypothèque légale de créances résultant d'un jugement (articles 2724 et 2730 C.c.Q.) dans le dossier 25-80003-0 concernant un immeuble situé au 1139, rue Sainte-Cécile à Trois-Rivières, province de Québec, G9A 1L5, lequel étant connu et désigné comme étant le lot 1 211 113 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Trois-Rivières.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 17 septembre 2025 par l'honorable Martine St-Yves, juge de la Cour municipale de Trois-Rivières dans le dossier 25-80003-0.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Trois-Rivières, le 31 octobre 2025

Gabriel Lachance
Avocat